

Tir à l'arc Nouveau-Brunswick – Plan stratégique 2012-2017





Tir à l'arc Nouveau-Brunswick

Notre cible : Expériences de tir à l'arc pour la vie et excellence ciblée

Introduction

Tir à l'arc Nouveau-Brunswick, aussi connu sous le nom Association des archers du Nouveau-Brunswick (AANB), est un organisme à but non lucratif entièrement dirigé par des bénévoles. Puisqu'il s'agit ici du premier plan stratégique de l'AANB, le conseil d'administration (CA) a décidé de concentrer ses objectifs et plans d'action sur les éléments principaux et les questions plus urgentes nécessitant une attention particulière. Cela permettra d'assurer une réponse plus gérable étant donné que toutes les activités seront effectuées par des bénévoles qui subissent d'autres pressions limitant leur capacité de participer pleinement à la progression plus rapide de notre organisation. Par conséquent, ce qui suit est un rapport indiquant les éléments principaux qui nécessitent une action immédiate et soutenue afin de faire progresser l'AANB.

Le processus de planification

Le conseil d'administration de l'AANB a déterminé la nécessité d'élaborer un plan stratégique. Une équipe de planification, composée de Bob McIntyre (président), Maurice Levesque (trésorier) et Phil Parlee (coordinateur de la formation des juges), a donc été mise sur pied. Une conseillère de la Direction du sport et des loisirs du Nouveau-Brunswick s'est jointe à l'équipe pour soutenir le processus. Après un échange de courriels et une réunion en personne pour finaliser le processus, Bill Haining (coordinateur de la formation des entraîneurs) et Sandra Haining (présidente du club de tir à l'arc de Miramichi) se sont joints à l'équipe. Les 5 membres de l'AANB et la conseillère provinciale ont dirigé le processus.

L'équipe de planification s'est préparée à impliquer les membres dans le processus. Les énoncés de mission et de vision ont été élaborés et rédigés, et on les a distribués aux membres pour avoir leur opinion. Les réponses ont été utilisées pour modifier les énoncés. Les membres de l'équipe se sont réunis pour finaliser un sondage sur la séance de préplanification à l'intention des clubs. Les membres de l'équipe de planification de l'AANB ont communiqué avec chaque club, leur a envoyé le sondage et ont organisé une réunion avec leurs dirigeants. Certains clubs ont envoyé un sondage unique, représentant la compilation des réponses des membres de ce club, à l'équipe de planification. La plupart des clubs, toutefois, n'ont pas compilé les réponses de leurs membres, de sorte que les membres de l'équipe de planification sont revenus des réunions avec un ou plusieurs sondages complétés par les membres du club. Au terme du processus, 23 questionnaires ont été remplis. La conseillère a compilé les résultats.

Chaque club a été encouragé à envoyer un représentant à la séance de planification stratégique tenue le vendredi 4 mai et le samedi 5 mai 2014, à Fredericton. En tout, 9 amateurs de tir à l'arc, représentant les archers des clubs et le CA, étaient présents les deux journées.

La séance de planification de vendredi soir était conçue pour s'assurer que tous les délégués étaient au courant du tir à l'arc tel qu'il se pratique aujourd'hui au Nouveau-Brunswick. Le sondage a révélé que tout le monde n'est pas au courant du fonctionnement de l'AANB, ni des programmes et ses services offerts actuellement. La séance de samedi a été utilisée pour finaliser les énoncés de mission et de vision, examiner les résultats du sondage de pré-planification, déterminer les actions prioritaires et élaborer des plans d'action. Tous les commentaires et suggestions figurent dans le présent rapport. La première ébauche du présent rapport a été distribuée aux personnes présentes à la séance de planification afin de s'assurer de son exactitude, puis aux clubs, pour leur évaluation. Des conclusions ont été ajoutées au présent rapport, actuellement entre les mains du conseil d'administration pour approbation.

Qui nous sommes

L'AANB est la voix pour le tir à l'arc au Nouveau-Brunswick. Il parle au nom des archers du Nouveau-Brunswick à la table de la Fédération canadienne des archers, auprès de la province du Nouveau-Brunswick et auprès de Sport Nouveau-Brunswick. L'AANB régit le tir à l'arc au Nouveau-Brunswick en établissant des règles et procédures pour assurer que le sport est pratiqué dans un environnement sécuritaire et équitable, que les athlètes et les équipes sont sélectionnés ou couronnés champions grâce à un processus équitable et impartial et que le sport peut se développer pleinement. L'AANB soutient et favorise le développement du tir à l'arc grâce à un certain nombre de programmes et services.

Notre structure

L'AANB possède un conseil de direction responsable de la gestion des activités courantes de l'Association et formé par les membres de la direction de l'AANB (le président, le vice-président, le secrétaire, le directeur général et le trésorier) et des dirigeants nommés (le coordonnateur de Tir à l'arc Canada, le coordonnateur 3D, le président sortant et tous les coordonnateurs des comités). Tous les dirigeants nommés sont des membres non votants du conseil de direction et participent à la demande du président. Le directeur général est également membre d'office.

Les politiques et lignes directrices sont établies par le conseil d'administration et communiquées aux clubs locaux par le président et chaque représentant de club membre du CA. Les membres du CA se réunissent tout au long de l'année et les grandes décisions concernant les politiques sont communiquées à l'ensemble des membres de l'Association lors de l'assemblée générale annuelle de l'AANB. Le conseil d'administration est formé par le président, le directeur général, le vice-président, le secrétaire, le trésorier, le coordonnateur de Tir à l'arc

Canada, le coordonnateur 3D, le président sortant, un administrateur de chaque club affilié et les coordonnateurs de tous les comités spéciaux et permanents; tous ont droit de vote. Cela garantit la représentation de tous les clubs de tir à l'arc du Nouveau-Brunswick.

Financement

Les revenus de l'AANB proviennent des frais d'adhésion des personnes et clubs membres, des frais des ateliers, des frais de tournoi et autres, de commandites et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Énoncé de vision

Une grande et saine communauté de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick bénéficiant d'expériences pour la vie et faisant sa marque sur les scènes locale, provinciale, nationale et mondiale.

Énoncé de mission

Offrir une expérience agréable dans toutes les formes de tir à l'arc grâce à un leadership efficace, des programmes de formation appropriés et des services de qualité.

Le groupe a passé en revue les ébauches concernant les énoncés de vision et de mission et tous croient que l'énoncé de vision est réaliste, crédible et attirant et que l'énoncé de mission décrit de façon concise ce que l'AANB fait, en tant qu'organisation, pour qui et comment.

Nos valeurs

- Nous croyons que les archers ont le droit de participer aux possibilités d'apprentissage concernant le tir à l'arc tout au long de leur vie, pour le plaisir, la forme et les réalisations.
- Nous croyons que les archers de tous les niveaux et de toutes les disciplines ont le droit de bénéficier d'expériences de tir à l'arc sécuritaires et de qualité.
- Nous valorisons, respectons et reconnaissons la contribution de toutes les personnes impliquées dans le développement du sport du tir à l'arc et la prestation des programmes et services.
- Nous respectons et soutenons les règlements de notre association nationale, Tir à l'arc Canada.
- Nous croyons à la responsabilisation et à la transparence de notre sport.

- Nous croyons et favorisons un environnement d'équipe inclusif, agissant toujours de façon éthique dans l'intérêt supérieur de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick et des archers du Nouveau-Brunswick.
- Nous visons l'excellence dans tous les aspects de notre organisation par l'établissement, le maintien et la satisfaction des standards de haute qualité concernant le service à la clientèle et la rétention des membres.
- Nous restons inspirés par la passion, la motivation, l'engagement et la performance de tous les athlètes membres, bénévoles, entraîneurs et officiels.
- Nous assumons la responsabilité de la qualité et de l'achèvement de toutes les activités dans les temps et selon le budget fixé.
- Nous sommes responsables de nos actions et de nos décisions.
- Nous accueillons et respectons la contribution à tous les niveaux et nous croyons que les communications et la prise de décision devraient se faire de façon ouverte et transparente.
- Nous sommes flexibles et ouverts aux changements, à l'apprentissage continu et au respect des opinions, favorisant une atmosphère propice à l'amélioration personnelle et professionnelle. Nous nous engageons à continuellement faire évoluer nos programmes afin d'atteindre ces objectifs.
- Nous allons continuer de renforcer nos relations existantes avec les parties prenantes tout en favorisant de nouveaux partenariats.

Objectifs stratégiques et mesures

Les discussions lors des réunions de planification et les délibérations du comité de planification et, par la suite, celles du CA, ont permis de déterminer trois secteurs principaux définissant la perspective à long terme de l'AANB et où des mesures immédiates et soutenues sont nécessaires pour atteindre les objectifs organisationnels à long terme : développement d'un sport viable, excellence en compétition et gouvernance du sport et excellence opérationnelle.

Développement d'un sport viable : Développer un sport viable signifie avoir des programmes et services viables qui font en sorte que les archers du Nouveau-Brunswick ont des expériences agréables et positives au tir à l'arc la vie durant et sont encouragés à exceller.

Excellence en compétition : L'excellence en compétition signifie aider les archers du Nouveau-Brunswick à atteindre les compétitions désignées, à y participer et à obtenir des résultats constants.

Gouvernance et excellence opérationnelle : La gouvernance et l'excellence opérationnelle signifient avoir une organisation qui valorise la gouvernance solide, la gestion, le fonctionnement, les ressources humaines et financières et la viabilité organisationnelle. Cela signifie également que l'AANB visera à être l'une des meilleures organisations de tir à l'arc au Canada, fournissant un soutien efficace aux archers du Nouveau-Brunswick de tous les niveaux.

Étant donné que les objectifs stratégiques et les plans d'action auront un impact sur plus d'un secteur principal, le rapport énumèrera simplement tous les objectifs et plans d'action déterminés lors des processus de planification et de révision. Cela aura l'avantage de maintenir la section « Mesures » plus courte et plus utile comme rappel pour progression et outil de révision. Au cours des séances de planification, trois groupes ont été formés afin d'évaluer la situation en fonction d'objectifs distincts, de déterminer le résultat particulier à atteindre et de déterminer les mesures à prendre pour y arriver. Tout cela est énuméré, sans ordre d'importance. Selon les planificateurs, tous les éléments sont d'une importance capitale pour faire progresser l'organisation, et il importe également de les aligner avec les buts et impératifs des parties prenantes.

But : Améliorer le fonctionnement de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick (gouvernance et communication).

Objectifs :

1. Améliorer les communications entre l'AANB et les membres de l'AANB, jugées selon le niveau de satisfaction.
2. Améliorer la reconnaissance des bénévoles au sein de la communauté de tir à l'arc.

Mesures :

	Direction	Ressources	Échéance
a) Former un comité pour déterminer le contenu et la fonctionnalité désirés pour le site Web. Le comité doit également explorer les couts et méthodes pour produire un site Web idéal. Ressources : cout à déterminer; Échéance : processus terminé pour septembre 2012.	Trudy	À déterminer	Septembre 2012
b) Mettre les ordres du jour, procès-verbaux, budgets, états financiers, politiques, programmes, etc. sur le site Web afin que les membres puissent les consulter. Direction : Trudy; Ressources : bénévolat.	Trudy	Bénévolat	Septembre 2012
c) Lancer une soirée annuelle de reconnaissance des bénévoles de Tir à l'arc NB avec banquet. L'AANB reconnaîtrait les bénévoles, entraîneurs, officiels et athlètes.	Comité de l'appréciation des bénévoles	Bénévolat et flux de trésorerie	Septembre/Octobre 2013?

But : Améliorer la commercialisation de notre sport à la grandeur du Nouveau-Brunswick.

Objectifs :

1. Améliorer la sensibilisation du public envers le sport du tir à l'arc par les moyens suivants : sensibilisation envers les clubs, différents styles de tir à l'arc, participation familiale, activité pour toute la vie.
2. Améliorer la connaissance des membres sur l'AANB : lieux des clubs, coordonnées, programmes et services offerts, etc.

Mesures : a) Mettre le lien Facebook de l'AANB sur le site Web de l'AANB. b) Mettre sur pied un comité de marketing pour sensibiliser davantage le public en ce qui concerne l'AANB et les clubs. Cela peut inclure une publicité télé ou radio des vidéos You Tube, une trousse de presse, des bannières, un compte Twitter, etc.	Direction DG de l'AANB DG de l'AANB	Ressources À déterminer À déterminer	Échéance Octobre 2012
---	--	---	---------------------------------

But : Générer un soutien financier accru pour les programmes provinciaux établis et proposés et l'aide financière aux archers.			
Objectifs : 1. Diversifier les sources de revenus.			
Mesures : a) Établir des frais pour les compétitions sanctionnées de l'AANB. b) Recueillir 5 \$/inscription pour le fonds de déplacement. c) Réviser les frais de l'AANB annuellement afin de s'ajuster à l'augmentation projetée des cours et frais. d) Trouver des commanditaires du secteur privé. Un comité élaborera une trousse pour commanditaires, déterminera des cibles potentielles et établira le contact. e) Recruter de nouveaux membres. Promouvoir le sport dans les groupes communautaires locaux, comme les scouts, les guides, les cadets, etc. S'affilier à d'autres initiatives, comme les journées Go Girls.	Direction Trésorier Trésorier Trésorier Comité formé par le DG de l'AANB Clubs	Ressources Bénévolat Bénévolat Bénévolat Bénévolat et faible cout? Bénévolat et faible cout	Échéance Septembre 2012 Septembre 2012 Septembre 2012 Continu Continu

But : Augmenter la participation au tir à l'arc.			
Objectifs : 1. Augmenter le nombre de membres de l'AANB à 750 d'ici 2016. 2. Augmenter la participation aux compétitions sanctionnées de l'AANB.			
Mesures : a) Promouvoir les programmes de CanArc dans les clubs en tant qu'outils principaux pour attirer les jeunes à pratiquer le sport du tir à l'arc, et fournir un appui. b) Recruter un leader pour le programme CanArc dans les clubs. c) Structurer le programme des Jeux du Canada pour encourager la	Direction Personne désignée par le DG de l'AANB Clubs	Ressources Programme de formation pour les coordonnateurs CanArc Trousse CanArc	Échéance Continu Continu

participation dans les premiers stades. d) Impliquer les familles dans les clubs en tant qu'archers et bénévoles. e) Recruter des femmes au tir à l'arc. Des initiatives comme la soirée des dames fonctionnent bien. Le matériel promotionnel de l'AANB doit cibler les femmes.	Clubs Clubs / AANB	Aucun Matériels promotionnels, entraîneurs et archers de sexe féminin comme modèle Équipement adéquat	Continu Continu
--	---------------------------	--	--------------------

But : Améliorer les niveaux de performance de nos athlètes de compétition.

Objectif :

1. Améliorer la performance de l'Équipe NB aux Jeux du Canada 2015 et viser une 5^e place.

Mesures :

- a) Commencer à promouvoir le programme 3 ans avant les Jeux. Accueillir des camps d'identification ouverts et en faire la promotion auprès des clubs. Donner des renseignements aux essais et travailler étroitement avec les entraîneurs pour expliquer le programme et les principes du DLTA sur lesquels il se base. Établir un niveau de performance minimal de CanArc niveau 3 pour les gens qui font les essais. Mettre en place un dirigeant ou un entraîneur en chef pour le programme.

Direction

DG de l'AANB

Ressources

Financement

Échéance

Septembre 2012

But : Améliorer l'accès à des installations appropriées dans la province.

Objectif :

1. Augmenter le nombre d'installations consacrées au tir à l'arc.
2. Améliorer l'accessibilité aux installations pour la pratique du tir à l'arc.

Mesures :

- a) Plaider en faveur d'installations de tir à l'arc.
- b) Déterminer et rendre disponible des lignes directrices pour installations de tir à l'arc.

Direction

DG de l'AANB /
 DG de l'AANB

Ressources

Bénévolat
 Bénévolat

Échéance

Continu
 Septembre 2013

Supervision et évaluation

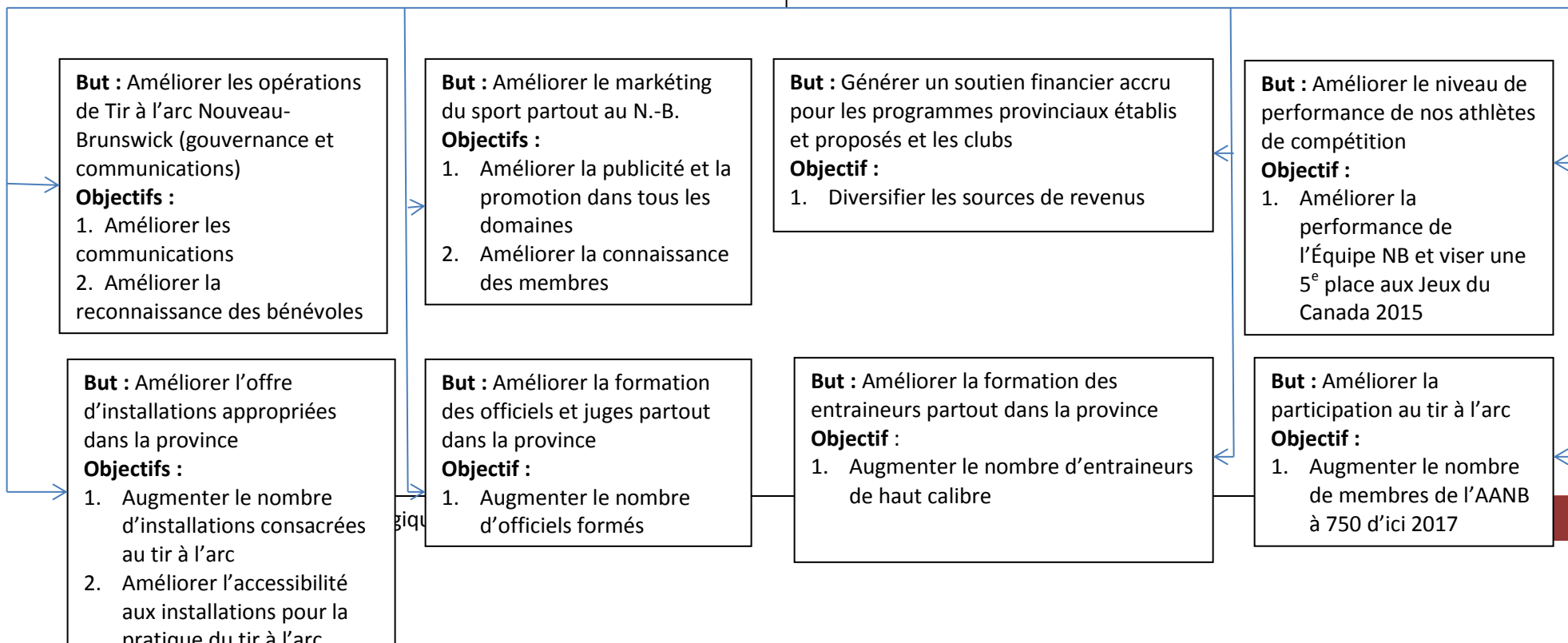
À toutes les réunions du conseil d'administration, les personnes responsables de la mise en œuvre des plans d'action qui font partie du plan stratégique feront le sommaire des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs dans leurs domaines respectifs de responsabilités. Les coordonnateurs doivent fournir les détails sur ce qui a été accompli, dire en quoi cela permet d'atteindre les objectifs indiqués dans la stratégie, incluant les données qui seront utilisées pour évaluer les impacts continus de ces réalisations.

De plus, à compter de l'exercice financier 2015-2016, le CA fera effectuer une évaluation du progrès réalisé, déterminera et approuvera toute mesure correctrice nécessaire. Il est recommandé que cela soit fait en conjonction avec l'assemblée générale annuelle (habituellement en septembre) ou à tout moment déterminé par le CA. Également, d'ici la fin de l'exercice financier de 2016-2017, l'AANB complètera un processus formel pour élaborer un plan stratégique pour le prochain cycle de 3-5 ans.

Tir à l'arc Nouveau-Brunswick – Plan stratégique 2012-2017

Vision
 Une grande et saine communauté de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick bénéficiant d'expériences pour la vie et faisant sa marque sur les scènes locale, provinciale, nationale et mondiale.

Mission
 Offrir une expérience agréable dans toutes les formes de tir à l'arc grâce à un leadership efficace, des programmes de formation appropriés et des services de qualité.



Qu'est-ce que Tir à l'arc Nouveau-Brunswick?

L'AANB est un organisme provincial de sport à but non lucratif pour le sport du tir à l'arc et est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. Les objectifs de l'Association sont :

- a) Encourager, perpétuer et diriger la pratique de toutes les disciplines de tir à l'arc en conformité avec l'esprit sportif et les traditions honorables du sport le plus ancien dans la province du Nouveau-Brunswick;
- b) Réglementer le tir à l'arc dans toutes ses formes sous son autorité en tant qu'organe directeur suprême provincial, traiter toute violation, faire respecter les règles pour la pratique du tir à l'arc et organiser des tournois annuels afin de déterminer les champions de l'AANB;
- c) Collaborer avec les associations provinciales affiliées à l'AANB aux fins susmentionnées;
- d) Inclure tous les archers, y compris les archers largement éloignés qui n'ont pas d'affiliation dans une organisation mère;
- e) Représenter le Nouveau-Brunswick aux compétitions nationales de tir à l'arc;
- f) Recevoir cadeaux et dons afin de promouvoir les objectifs susmentionnés.

Faits et chiffres à propos de l'AANB

- L'AANB compte 17 clubs et 518 membres inscrits.
- Les clubs et membres de l'AANB sont de toutes les régions de la province.
- Les règlements administratifs de l'AANB sont en cours de révision.
- Le conseil de direction a le pouvoir de gérer les affaires courantes de l'Association.
- À l'assemblée générale annuelle, les personnes ont droit de vote, pas les clubs. Avec plus de 500 membres, dont ceux âgés de 15 ans ayant droit de vote, cela est problématique.
- Les buts de l'AANB sont essentiellement de favoriser la croissance et le développement du sport du tir à l'arc, d'encourager l'esprit sportif et de diriger et de régir le développement de ce sport.
- L'AANB dispose de 45 000 \$ à 50 000 \$, la majorité de ses revenus étant des subventions gouvernementales.

Programmes et services

Formation des entraîneurs	L'AANB coordonne les cours du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) pour les archers et offre des possibilités de formation et de mentorat supplémentaires pour les entraîneurs.
Formation des juges	L'AANB coordonne un programme de mentorat menant à la certification nationale des juges. Elle coordonne également un atelier annuel pour tous les juges comme prérequis à l'obtention et au maintien de la certification ainsi que pour assurer leur formation et leur mise à jour. De plus, l'AANB offre un soutien aux juges désireux d'obtenir une certification ou une formation de calibre national.
Aide aux athlètes	L'AANB administre un certain nombre de programmes d'aide aux athlètes, dont quelques-uns sont entièrement financés par les archers grâce aux contributions découlant de tous les tournois qui ont lieu à la grandeur du Nouveau-Brunswick. De plus, l'AANB joue un rôle dans la facilitation du financement pour les athlètes grâce à des programmes comme le programme de soutien aux athlètes (provincial) et la Fondation des Jeux du Canada de Saint John.
Prêt d'équipement	L'AANB possède des ensembles de tir à l'arc pour débutants comprenant environ 30 arcs, filets, buttes, une caméra vidéo, etc. qui peuvent être empruntés par les clubs qui commencent de nouveaux programmes ou souhaitent élargir leurs programmes existants. Ce service est offert tout à fait gratuitement.
Développement à long terme de l'archer	L'AANB mène des camps de développement des athlètes à divers endroits dans la province. Les activités proposées s'alignent avec le Modèle de développement à long terme de l'archer de Tir à l'arc Canada, et la formation des entraîneurs est incluse. Ce programme mène au programme des Jeux du Canada.
Jeux du Canada	L'AANB détermine les archers potentiels pour les Jeux d'hiver du Canada (JHC), élabore un processus de sélection, forme des archers, sélectionne les archers et les prépare aux JHC, qui ont lieu tous les quatre ans. Généralement, il s'agit d'un effort s'étalant sur deux années sous la direction de l'entraîneur provincial de l'AANB et du gérant de l'équipe des JHC.
Fonds 3D	Les organisateurs de la compétition incluent 3 \$ aux frais d'inscription

	au tournoi à être versés au fonds 3D. L'argent est envoyé à l'AANB et est utilisé pour soutenir les archers qui se qualifient pour participer au tournoi provincial 3D. La politique concernant ce fonds se trouve sur le site Web de l'AANB.
Fonds FITA	Les organisateurs de la compétition incluent 3 \$ aux frais d'inscription au tournoi à être versés au fonds FITA. L'argent est envoyé à l'AANB et est utilisé pour soutenir les archers qui se qualifient pour participer au tournoi provincial de la FITA. La politique concernant ce fonds se trouve sur le site Web de l'AANB.
Programme de soutien aux archers de compétition	Le but de ce programme est de venir en aide aux archers qui démontrent des compétences de haut calibre et participent à des compétitions nationales et internationales, favorisant ainsi l'augmentation du nombre d'archers de compétition du Nouveau-Brunswick qui participent à des activités et compétitions nationales ou internationales. La politique concernant ce fonds se trouve sur le site Web de l'AANB.
CanArc	Le programme CanArc est avant tout un programme de développement des archers. L'AANB fait la promotion de ce programme auprès de tous les clubs et peut coordonner la fourniture de badges et prix, mener des ateliers ou conduire des tournois sous ses auspices.

Annexe C – Résultats du sondage de pré-planification

En tout, 23 sondages ont été retournés. Quelques-uns représentaient l'opinion des clubs et d'autres celle de membres individuels.

1) Savez-vous qui représente votre club au CA de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick?

- 19 de 24 Oui

2) Est-ce que vous pensez que vos opinions et celles de vos membres sont prises en compte dans les décisions de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick?

- 12 Oui 5 Non 6 Ne sais pas

Comme il y a une faible participation aux réunions du CA et que la communication est perçue comme étant faible, ce n'est pas surprenant que plusieurs répondants ne sachent pas si leurs opinions sont prises en compte ou pensent qu'elles ne le sont pas.

3) Selon vous, le processus décisionnel de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick est-il équitable, impartial et opportun?

- 6 Oui 4 Non 13 Ne sais pas

Encore une fois, le manque de communication sur le processus décisionnel fait en sorte qu'il est difficile pour les répondants de répondre à cette question.

4) Savez-vous comment Tir à l'arc Nouveau-Brunswick obtient son argent et comment il est dépensé?

- 11 Oui 6 Non 4 Ne sais pas 3 Un peu

5) Connaissez-vous l'existence des programmes et services suivants actuellement offerts par Tir à l'arc Nouveau-Brunswick aux archers et clubs du Nouveau-Brunswick?

Formation des entraîneurs	20 Oui	3 Non	1 Ne sais pas
Formation des juges	22 Oui	2 Non	1 Ne sais pas
Haute performance	17 Oui	4 Non	3 Ne sais pas
Prêt d'équipement	20 Oui	3 Non	1 Ne sais pas
Développement à long terme de l'archer	14 Oui	3 Non	7 Ne sais pas

Jeux du Canada	21 Oui	1 Non	2 Ne sais pas
Fonds 3D	19 Oui	1 Non	3 Ne sais pas
Fonds FITA	21 Oui	2 Non	1 Ne sais pas
Programme de soutien aux archers de compétition	9 Oui	8 Non	6 Ne sais pas
CanArc	23 Oui	1 Non	0 Ne sais pas

6) Soutenez-vous les programmes suivants?

Formation des entraîneurs	20 Oui	0 Non	1 Ne sais pas
Formation des juges	19 Oui	0 Non	2 Ne sais pas
Haute performance	14 Oui	0 Non	7 Ne sais pas
Prêt d'équipement	19 Oui	0 Non	2 Ne sais pas
Développement à long terme de l'archer	17 Oui	0 Non	4 Ne sais pas
Jeux du Canada	21 Oui	0 Non	1 Ne sais pas
Fonds 3D	18 Oui	0 Non	2 Ne sais pas
Fonds FITA	19 Oui	0 Non	2 Ne sais pas
Programme de soutien aux archers de compétition	11 Oui	0 Non	11 Ne sais pas
CanArc	21 Oui	0 Non	2 Ne sais pas

Commentaires : La façon dont l'AANB soutient ces programmes devrait être disponible sur feuilles à distribuer.

7) Est-ce que votre club a bénéficié des programmes et services de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick? Comment? Lesquels?

CanArc	7
Atelier DLTA	2
Subvention DLTA	1
Formation des entraîneurs	4
Formation des juges	4
Fonds FITA	1
Haute performance	1
Nouvel équipement	1
Fonds 3D	1
Jeux du Canada	1

8) Y-a-t-il de nouveaux programmes et services que vous voudriez que l'on offre?

- Besoin de plus de promotion pour notre sport
- Besoin de meilleures formations pour entraîneurs et juges
- Besoin d'une installation provinciale
- Soutien pour les nouveaux clubs
- Plus d'information sur Tir à l'arc Nouveau-Brunswick et ses programmes
- Plus de soutien pour les programmes existants avant d'en ajouter de nouveaux

9) Que pensez-vous de la communication entre l'AANB et les clubs en ce qui concerne son processus décisionnel et l'offre de programmes et services?

- La réponse la plus courante était que la communication entre l'AANB et ses clubs est faible. La participation aux réunions est faible de sorte que les décisions prises et les renseignements sont rarement communiqués aux membres.
- Les courriels sont bons.

10) Est-ce que le site Web de Tir à l'arc Nouveau-Brunswick est un outil de communication efficace?

- La réponse la plus courante était, une fois de plus, non. Certains pensent que l'information au sujet des tournois, horaires, etc. est raisonnable, mais en ce qui concerne la communication, c'est vu comme étant faible et souvent passé date.
- Il est mis à jour par des bénévoles et, de ce fait, c'est satisfaisant.

11) Selon vous, quelle est la chose la plus importante faite par Tir à l'arc Nouveau-Brunswick?

- Formation des entraîneurs (4)
- Formation des juges (3)
- Liaison avec le gouvernement (3)
- Gouvernance (2) / Financement (2)
- Promotion du sport (4) / Ateliers et tournois (2)
- Réunions non planifiées pendant la saison de chasse (1)

12) Selon vous, quelle est la chose la plus importante que Tir à l'arc Nouveau-Brunswick devrait mieux faire?

- Communication avec les membres (12)
- Promouvoir le programme CanArc (3)

- Augmenter la participation à l'Association (3)
- Améliorer le processus budgétaire (2) / Apporter une aide financière aux clubs (1)

13) Selon vous, quelle est la nouvelle chose la plus importante que Tir à l'arc Nouveau-Brunswick devrait mieux faire?

- Promouvoir le sport (8)
- Formation des entraîneurs (2)
- Mettre à jour les statuts et règlements administratifs
- Améliorer la budgétisation / Meilleure planification / Aide financière aux clubs
- Les réunions du CA devraient avoir lieu à différents endroits de la province
- Reconnaître les réussites

14) Énumérez en ordre de priorité les plus grands obstacles à la croissance auxquels est confronté votre club?

- Accessibilité à l'espace et bonne taille de l'espace à prix raisonnable (8)
- Manque de promotion et manque de recrutement et de rétention des membres (8)
- Bénévoles (5)
- Communication avec les membres (2)
- Équipement/Argent/Entraînement
- Implication des membres

15) Pouvez-vous suggérer des manières de supprimer ces obstacles?

- Promotion du sport et publicité (9)
- Formation des entraîneurs (4)
- Formation des juges / Introduction de programmes scolaires
- Améliorer l'organisation
- Plus de financement / Payer les meilleurs entraîneurs et officiels

Annexe D – Analyse FFPM

L'analyse FFPM, c'est comme faire passer un examen de santé général à une organisation. On a demandé aux délégués de déterminer les forces, faiblesses, possibilités et menace. Les délégués avaient les résultats du sondage de pré-planification pour leur donner quelques pistes (voir Annexe C).

Faiblesses	Forces
<ul style="list-style-type: none">• L'AANB sanctionne et coordonne l'horaire des tournois, mais ne demande pas de frais pour sanctionner un évènement (7).• Communication entre l'AANB et les clubs, incluant la promotion des programmes et services (6)• Promotion et publicité pour le tir à l'arc (5)• Appréciation des bénévoles (5)• Nombre d'entraîneurs de haut calibre (3)• Rétenion des membres (2)• Formation des entraîneurs/PNCE/coordination (1)• Participation aux réunions du CA (1)• Définition du rôle des bénévoles (1)• Recrutement de jeunes membres• Remettre les inscriptions à temps• Nombre d'installations ouvertes 24/7• Les listes de membres ne sont pas coordonnées.• Les statuts et règlements administratifs/pas à jour.• Épuisement des bénévoles• Peu de suivi au sujet de la formation des entraîneurs• Peu de suivi au sujet de la formation des officiels• Financement en provenance de sources privées• Connaissance - financement pour les clubs• Manque de ressources/accessibilité pour les personnes à mobilité réduite• Nombre de compétitions interclubs• Peu d'occasions d'échanger d'idées	<ul style="list-style-type: none">• L'AANB offre un vaste éventail de programmes et services (6).• Programme CanArc• Site Web actif (2)• L'horaire des tournois est coordonné et équilibré (1).• Nombre de clubs (17) et nombre de membres (515)• Politiques et procédures en place pour les programmes, le soutien financier, les compétitions, etc.• L'AANB a des bénévoles expérimentés et compétents.• Attire les jeunes et les moins jeunes, les hommes et les femmes, et peut être familial• Petit nombre d'installations axées sur le tir à l'arc dans la province• Les archers du N.-B. ont du succès sur les scènes nationales et internationales.

<p>Possibilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la technologie ou des méthodes standards pour rappeler aux membres de renouveler leur adhésion à temps et les encourager à le faire (5) • Faire la promotion du sport en utilisant les nouvelles technologies (3) • Utiliser un profil nouvellement élaboré pour attirer plus de financement privé grâce à des commandites (2) • S'affilier au mouvement mieux-être (2) • Accueillir les championnats nationaux FITA 2013, tir en campagne et 3D (2) • Cibler l'adhésion familiale, les archers de sexe féminin et les personnes ayant une incapacité (1) • Accueillir d'autres évènements majeurs 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénévoles en diminution (5) • Augmentation des frais de la Fédération du Canada (2) • Tir à l'arc banni dans les écoles (1) • Dépendance envers le financement gouvernemental • Perte de la position en tant que sport des Jeux du Canada • Augmentation du cout du tir
---	--

Chaque participant a eu 8 votes devant être utilisés pour déterminer les éléments prioritaires de l'un ou l'autre des éléments figurant dans ces encadrés. Le nombre de votes reçu par chaque élément est entre parenthèses.